

LE MONDE 2/09/21

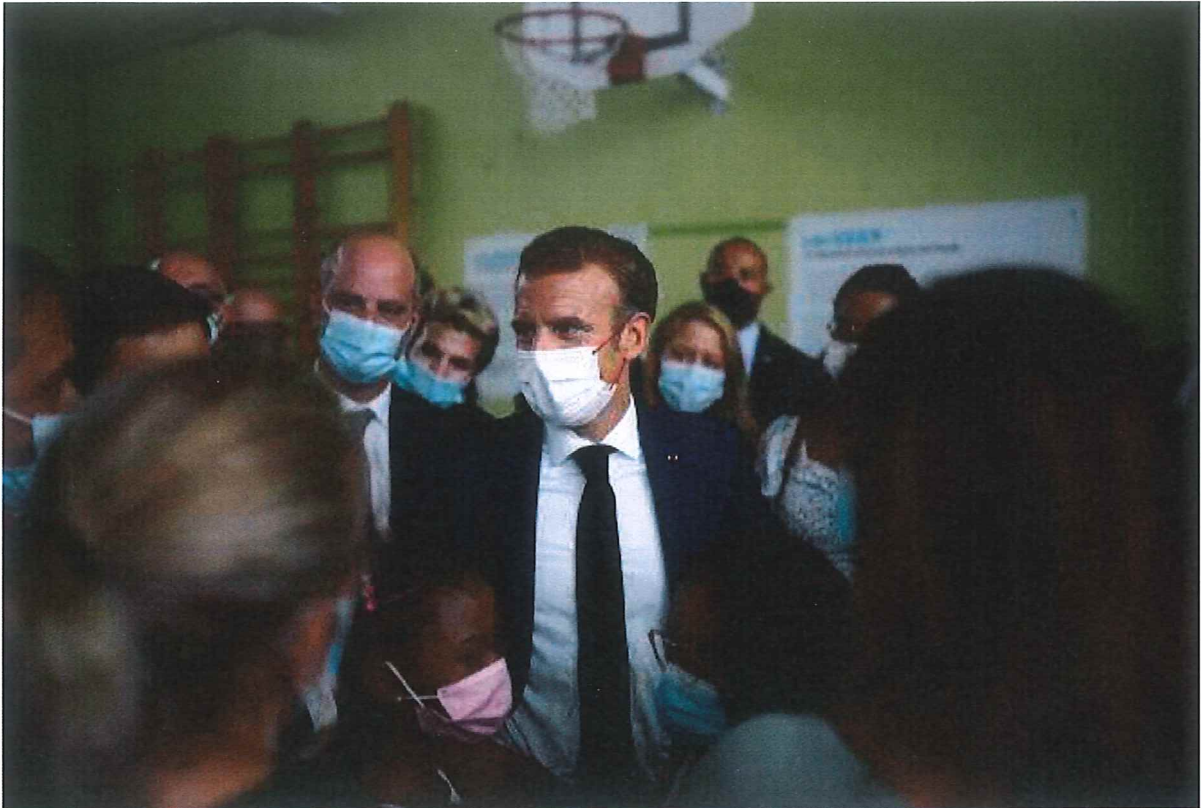
Allocations scolaires et « achat d'écrans plats » : Macron soutient Blanquer après ses propos controversés

Le ministre de l'éducation avait affirmé, dimanche, que l'allocation de rentrée scolaire était parfois utilisée pour « acheter des écrans plats ».

Le Monde avec AFP

Publié aujourd'hui à 15h12, mis à jour à 16h23

Temps de Lecture 2 min.



Emmanuel Macron et son ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, lors de la visite d'une école à Marseille, le 2 septembre 2021. DANIEL COLE / AFP

Interrogé sur les déclarations de Jean-Michel Blanquer à propos de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) qui serait selon lui parfois utilisée pour « acheter des écrans plats », Emmanuel Macron est allé dans le sens de son ministre de l'éducation, jeudi 2 septembre, à Marseille.

« Nous serions aveugles ou naïfs de penser que la totalité de ce que chaque ménage touche en allocation de rentrée scolaire est reversée pour acheter des fournitures ou les livres des enfants. [Ce n'est] pas vrai, et nous tous, nous le savons, a avancé le président de la République après avoir visité une école dans un quartier populaire de Marseille. On construit bien les choses quand on se base sur un constat lucide et véridique. Il y a, comme partout, des gens qui font les choses comme il faut, et il y a toujours des gens qui [ne] les font pas comme il le faut et qui n'utilisent pas l'argent [pour ce à quoi il est destiné]. »

Sur France 3, dimanche, M. Blanquer avait jugé « intéressante » la proposition de la députée MoDem Perrine Goulet de verser l'ARS sous la forme d'un bon d'achat. Cette idée mérite d'« être étudiée », a estimé le ministre de l'éducation, avant d'ajouter : « On sait bien, si on regarde les choses en face,

que parfois il y a des achats d'écrans plats plus importants au mois de septembre qu'à d'autres moments. »

« Aucune stigmatisation »

Le chef de l'Etat est également revenu sur cette proposition de loi, jeudi matin, à Marseille. « *Il ne faut avoir aucune stigmatisation* », mais il est important que « *les parlementaires vérifient que l'argent des contribuables va bien au bon endroit, (...) je pense que c'est de salubrité publique* », a-t-il poursuivi, tout en prévenant : « *Il ne faut pas qu'on rentre dans un système de contrôle social où il y aurait une forme de défiance qui s'instaure à l'égard des familles.* »

Les déclarations de M. Blanquer avaient rapidement été très critiquées dans la classe politique et syndicale. Pour l'eurodéputé écologiste Yannick Jadot, les propos du ministre de l'éducation sont « *totalemt irresponsables* ». « *Toutes les études qui ont été faites par l'Assurance-maladie, par les allocations familiales, par son propre ministère contestent cette affirmation* », selon laquelle l'ARS serait dépensée à des fins autres que des fournitures, a assuré l'écologiste, mardi, sur LCI, pointant « *le cynisme et le mépris* » d'une partie du gouvernement pour « *les classes populaires* ».

Dans un communiqué, le syndicat enseignant SE-UNSA a également dénoncé « *la suspicion envers les familles précaires* » alors que « *les achats liés à l'ARS sont dans leur immense majorité en lien avec l'objectif fixé* ».

Une allocation pour trois millions de familles

L'allocation de rentrée scolaire, qui aide les parents aux revenus modestes à payer cartables et autres fournitures, a été versée en août à trois millions de familles. Attribuée sous conditions de ressources, l'ARS s'élève cette année à 370,31 euros pour les enfants de 6 à 10 ans, à 390,74 euros pour les enfants de 11 à 14 ans, et à 404,28 euros pour les adolescents de 15 à 18 ans.

Et selon une étude de la [Caisse d'allocations familiales](#) parue en 2014, et [repérée par Libération](#), l'organisme, qui se fondait sur des chiffres de 2013, avait affirmé que « *la quasi-totalité (99 %) des bénéficiaires [de l'ARS avaient] acheté des fournitures scolaires et 95 % des vêtements* ».